

2024-1378  
2024-06-04

Groupe	11	Fongicide
Groupe	3	Fongicide

## Fongicide ZOLERA<sup>MD</sup> ODX

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DE CERTAINES MALADIES DANS LE BLÉ (DE PRINTEMPS, DUR ET D'HIVER); L'ORGE; LE MAÏS (DE GRANDE CULTURE ET DE SEMENCE); LE SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C INCLUANT LES POIS SECS, LES HARICOTS SECS, LES LENTILLES, LES POIS CHICHES; et LE SOUS-GROUPE DE CULTURES 20A INCLUANT LE CANOLA

MICROÉMULSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIFS : Fluoxastrobine..... 200 g/L  
Tétraconazole..... 200 g/L

Commented [DJ(1)]: PMRA requested insertion under Sub No. 2023-0851.

N° D'HOMOLOGATION 33981 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE LE LIVRET AVANT D'UTILISER  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L

Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

UPL AgroSolutions Canada Inc.  
PO Box 12219  
Research Triangle Park, NC 27709

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300

2024-1378  
2024-06-04

### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

### MISES EN GARDE

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Peut irriter les yeux.

Porter une combinaison de coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant la manipulation le **Fongicide ZOLERA ODX**. Des gants résistant aux produits chimiques, devraient être faits d'un matériau imperméable comme le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle, le néoprène et/ou avec une barrière protectrice. Ce ne sont là que quelques-uns des matériaux utilisés pour les gants capables de résister à ce produit. Une combinaison et les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les vêtements séparément de l'autre linge à laver.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ces derniers immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant les délais de sécurité (DS) précisées dans le tableau suivant:

Culture	Activités après l'application	Délai de sécurité
Maïs	Écimage	21 jours

2024-1378  
2024-06-04

	Irrigation positionné manuellement	6 jours
	Dépistage, feuillage complet	1 jour
	Toutes les autres activités	12 heures
Haricots secs/pois secs	Irrigation positionné manuellement	11 jours
	Dépistage	6 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Canola	Dépistage	2 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Blé, orge	Toutes les activités	12 heures

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS utiliser dans les serres.

#### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2024-1378  
2024-06-04

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés, les oiseaux, et certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dont les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

La fluoxastrobine et le tétraconazole persiste dans l'environnement et des résidus peuvent subsister l'année suivante. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant de la fluoxastrobine et/ou du tétraconazole aux endroits qui ont été traités avec ce produit la saison précédente.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

#### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Le **FONGICIDE ZOLERA<sup>MD</sup> ODX** est un fongicide à large spectre utilisé pour la suppression de certaines maladies dans le blé (de printemps, dur, d'hiver), l'orge, le maïs (de grande culture et de semence), les graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C), et le colza (sous-groupe de cultures 20A).

#### **MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'American

2024-1378  
2024-06-04

Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Une couverture complète est nécessaire pour procurer une suppression efficace des maladies. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies. Pour l'équipement d'application terrestre, on recommande un minimum de 100 L/ha.

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Veiller à ce que les buses soient du même calibre et soient espacées à distance égale tout le long de la rampe. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser. Utiliser une pompe capable : (1) de maintenir une pression minimale de 240 kPa aux buses et (2) de fournir une agitation suffisante dans le réservoir de façon à garder la solution en suspension (demande une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute). Utiliser des agitateurs à jets ou un tube de barbotage pour obtenir une agitation vigoureuse. Utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés du côté aspiration de la pompe doivent être de 16 mailles ou moins. Ne pas mettre de tamis dans la conduite de recirculation. Utiliser des tamis de 50 mailles au niveau des buses. Vérifier les recommandations du fabricant de buses. Pour obtenir des renseignements sur l'équipement de pulvérisation et sur le calibrage, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou suivre les recommandations provinciales. Pour obtenir des directives précises et des calendriers de pulvérisation selon la région, suivre les recommandations provinciales courantes.

#### **Directives de mélange**

Ne préparer que la quantité de bouillie de pulvérisation nécessaire pour l'application immédiate. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond avant d'utiliser ce produit. L'agitation est nécessaire pour obtenir une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de la pulvérisation. Ne pas laisser reposer la solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les eaux de rinçage dans une zone précédemment traitée.

Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir. Mettre l'agitateur en marche et ajouter le **Fongicide ZOLERA ODX** dans le réservoir. Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau. Commencer l'application de la bouillie une fois que le **Fongicide ZOLERA ODX** est complètement et uniformément dispersé dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que toute la bouillie soit appliquée.

Ce produit peut être mélangé réservoir avec un engrais ou un supplément, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une

2024-1378  
2024-06-04

activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec **UPL AgroSolutions Canada Inc.** au **1-800-438-6071** pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Application aérienne : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Avant d'effectuer l'application par voie aérienne, vérifier l'avion pour s'assurer de l'uniformité de la forme de dispersion du jet, de la largeur de pulvérisation et du débit. Il est généralement recommandé d'utiliser un volume de pulvérisation de 50 litres/ha. Si le feuillage est dense, utiliser un débit suffisant pour permettre une pénétration optimale du fongicide. Marquer la largeur de pulvérisation à l'aide de signaleurs qui travaillent dans des véhicules totalement clos, en comptant les rangs ou en utilisant un autre dispositif de marquage.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Lire et comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir cet emballage. Pour toute question, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. ("UPL") au 1 800 438-6071 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.

#### **ZONES SENSIBLES**

Appliquer uniquement ce pesticide lorsque le risque de dérive vers des zones sensibles adjacentes (p. ex., zones résidentielles, plans d'eau, habitat reconnu pour ses espèces menacées ou en voie de disparition, cultures non ciblées) est minime (p. ex., lorsque le vent souffle dans la

2024-1378  
2024-06-04

direction opposée à celle des zones sensibles).

C'est le préposé à l'application qui doit veiller à éviter la dérive de pulvérisation. C'est l'interaction des nombreux facteurs ayant trait à l'équipement et à la température qui détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Le préposé à l'application et le producteur ont la responsabilité de considérer tous ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions.

### INFORMATION CONCERNANT LA TAILLE DES GOUTTELETTES

La façon la plus efficace de réduire le potentiel de dérive est d'appliquer de grosses gouttelettes. La stratégie optimale de gestion de la dérive est d'appliquer les plus grosses gouttelettes nécessaires qui assurent une couverture et un rendement suffisants. L'application de gouttelettes plus grosses permet de réduire le potentiel de dérive, mais elle n'empêche pas la dérive lorsque les applications sont faites incorrectement ou dans des conditions environnementales défavorables.

### CONTRÔLE DE LA TAILLE DES GOUTTELETTES DE PULVÉRISATION

- Volume - Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé pratique. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.
- Pression - Ne pas dépasser les pressions recommandées par le fabricant de buses. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses. Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, utiliser des buses à débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- Nombre de buses - Utiliser le minimum de buses nécessaires pour assurer une couverture uniforme.
- Orientation des buses - Le fait d'orienter les buses de manière à diriger la pulvérisation parallèlement au courant d'air, produit de plus grosses gouttelettes que dans le cas des autres orientations et constitue la pratique recommandée. La déviation prononcée par rapport à l'horizontale réduit la taille des gouttelettes et augmente donc le potentiel de dérive.
- Type de buse - Utiliser un type de buse conçu pour l'application voulue. Pour la plupart des types de buses, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Envisager l'utilisation de buses à faible dérive. Les buses à jet plein orientées vers l'arrière produisent les plus grosses gouttelettes et la plus faible dérive.

### MODE D'EMPLOI SELON CERTAINES CULTURES

Le **Fongicide ZOLERA ODX** permet la suppression ou la répression de plusieurs maladies importantes du blé (de printemps, dur, d'hiver), de l'orge, du maïs (de grande culture et de semence), des graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C), et du colza (sous-groupe de cultures 20A).

### RESTRICTIONS QUANT AUX CULTURES DE ROTATION

Toutes les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être replantées dans les zones traitées immédiatement après la récolte. Voir le tableau ci-dessous pour l'intervalle de replantation des autres cultures.

Cultures	Intervalle de rotation
----------	------------------------

2024-1378  
2024-06-04

Cultures indiquées	0 jour
Luzerne Graminées fourragères Brassicacées (ex. : brocoli, chou-fleur, chou) Légumes-bulbes (ex. : oignon et ail) Légumes-feuilles (ex. : laitue, épinard, et feuilles de moutarde) Légumineuses (pois et haricots gras) Légumes-racines (ex. : carotte, radis, betterave à sucre, navet)	30 jours
Tournesol	180 jours
Toutes les autres cultures	365 jours

#### Zones tampons sans pulvérisation :

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- Les utilisations avec l'équipement d'application manuel permis sur cette étiquette.
- L'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection de:					
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitat terrestre:	
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre		
Pulvérisateur agricole	Maïs (de semence et de grande culture)	1	0	1	1	0	
	Colza (sous-groupe de cultures 20A), orge et blé (dur, d'hiver, de printemps)	1	0	1	1	1	
	Graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C)	1	0	2	1	1	
Aérienne	Maïs (de semence et de grande culture)	Voilure fixe	1	0	15	10	0
		Voilure tournante	1	0	15	5	0
		Voilure fixe	1	0	20	10	15

2024-1378  
2024-06-04

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection de:				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitat terrestre:
			Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Colza (sous-groupe de cultures 20A), orge et blé (dur, d'hiver, de printemps)	Voilure tournante	1	0	15	10	10	

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon sans pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site [Canada.ca](http://Canada.ca).

2024-1378  
2024-06-04

<b>BLÉ (de printemps, dur, d'hiver) et ORGE</b>			
<b>Cultures</b>	<b>Maladie supprimée ou réprimée</b>	<b>Dose de produit à employer</b>	<b>Mode d'emploi pour l'application</b>
<b>BLÉ (de printemps, dur, d'hiver) et ORGE</b>	<b>Oïdium</b> ( <i>Erysiphe graminis</i> )	350 mL/ha	<p>Pour des résultats optimaux, appliquer de façon préventive. Une deuxième application peut être nécessaire 14 à 21 jours après la première application. Utiliser l'intervalle le plus court (14 jours) lorsque les conditions sont prévues pour favoriser une pression de la maladie élevée.</p> <p>Appliquer avant l'apparition de la maladie entre le tallage jusqu'à la fin de l'épiaison.</p> <p>Ne pas appliquer après l'épiaison.</p>
	<b>Rouille brune</b> ( <i>Puccinia triticina</i> , <i>P. hordei</i> )		
	<b>Tache auréolée</b> ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> )		
	<b>Rouille striée</b> ( <i>Puccinia striiformis</i> )		
	<b>Rouille des tiges</b> ( <i>Puccinia graminis</i> )		
	<b>Rayure réticulée</b> ( <i>Pyrenophora teres</i> )		
<b>BLÉ (de printemps, dur, d'hiver)</b>	<b>Septorienne</b> ( <i>Septoria tritici</i> ) <b>(répression)</b>		
<b>Orge</b>	<b>Tache pâle</b> ( <i>Rhynchosporium secalis</i> )		
<b>RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 700 mL de <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> par hectare, par année.</li> <li>• Si l'on récolte le fourrage vert de blé, faire une seule application.</li> <li>• Faire un maximum de 2 applications par année.</li> <li>• Le <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> peut être mélangé avec un surfactant non ionique à 0,25 % v/v.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte de foin et de fourrage.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 40 jours précédant la récolte de céréales.</li> <li>• Appliquer dans un minimum de 100 L d'eau par hectare pour une application au sol et dans un minimum de 50 L d'eau par hectare pour une application par voie aérienne.</li> <li>• Si l'on récolte le foin d'orge, faire une seule application.</li> </ul>			

2024-1378  
2024-06-04

SOUS-GROUPE DE CULTURES 20A*, COLZA/CANOLA		
Maladie réprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
<b>Pourriture sclérotique/ pourriture blanche</b> ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	350 mL/ha	Appliquer de manière préventive au stade 20 % à 50 % de la floraison. Pour des résultats optimaux, appliquer avant que les pétales ne commencent à tomber. Une deuxième application peut être effectuée 7 à 14 jours après la première application.  Utiliser l'intervalle le plus court (7 jours) lorsque la pression de la maladie est élevée.
<p>* Sous-groupe de cultures 20A – Asclépiade; bourrache; caméline; colza; crambé; graine de lin; graine de moutarde; graine de pavot; julienne des dames; lesquerelle; limnanthe; lunaire; radis oléagineux; saliquier; sésame; vélar d'Orient; vipérine et variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p> <p><b>RESTRICTIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ne pas appliquer plus de 700 mL par hectare, par année.</li><li>• Faire un maximum de 2 applications par année.</li><li>• Le <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> peut être mélangé avec un surfactant non ionique à 0,25 % v/v.</li><li>• Appliquer dans un minimum de 100 L d'eau par hectare pour une application au sol et dans un minimum de 50 L d'eau par hectare pour une application par voie aérienne.</li><li>• Ne pas appliquer dans les 21 jours précédant la récolte.</li></ul>		

<b>SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C*, GRAINES SÈCHES DE LÉGUMINEUSES</b>		
* Sous-groupe de cultures 6C – Dolique ( <i>Vigna</i> spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à oeil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi), dolique d'Égypte ( <i>Lablab purpureus</i> ), gourgane (fève des marais) ( <i>Vicia faba</i> ), guar ( <i>Cyamopsis tetragonoloba</i> ), haricot ( <i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le petit haricot blanc, le haricot de Lima (sec), le haricot pinto et le haricot tépary), lentille ( <i>Lens esculenta</i> ), lupin ( <i>Lupinus</i> spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux), pois ( <i>Pisum</i> spp., y compris le pois des champs), pois cajan ( <i>Cajanus cajan</i> ), pois chiche ( <i>Cicer arietinum</i> )		
<b>Maladie supprimée ou réprimée</b>	<b>Dose de produit à employer</b>	<b>Mode d'emploi pour l'application</b>
<b>Mycosphaerella de pois</b> ( <i>Mycosphaerella pinodes</i> )	550 mL/ha	Pour des résultats optimaux, commencer les applications de manière préventive. Une deuxième application peut être effectuée 7 à 14 jours après la première application. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court (7 jours) lorsque les conditions sont prévues pour favoriser une pression de la maladie élevée.
<b>Tache ascochyte de feuilles et de gousses de lentilles et de pois</b> ( <i>Ascochyta lentis</i> , <i>A. pisi</i> )		
<b>Pourriture sclérotique</b> ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) (réprimée)	350 à 550 mL/ha	Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie, suivre les directives énoncées dans la section RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE.
<b>Oïdium des pois</b> ( <i>Erysiphe pisi</i> )		
<b>Anthraxose de haricots secs (<i>Phaseolus</i> spp., <i>Vigna</i> spp. et <i>Vicia faba</i>)</b> ( <i>Colletotrichum lindemuthianum</i> ) (réprimée)		
<b>Anthraxose<sup>1</sup> des lentilles</b> ( <i>Colletotrichum lentis</i> ) (réprimée)		
<b>RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 1 100 mL par hectare, par année.</li> <li>• Faire un maximum de 2 applications par année.</li> <li>• Le <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> peut être mélangé avec un surfactant non ionique à une concentration de 0,2 à 0,5 % v/v.</li> <li>• Ne pas appliquer le produit dans les 14 jours précédant la récolte.</li> <li>• Appliquer dans un minimum de 100 L d'eau par hectare pour une application au sol.</li> <li>• Ne pas appliquer par voie aérienne.</li> </ul>		
<sup>1</sup> Comprend les biotypes résistants au Groupe 11		

Commented [DJ(2)]: PMRA requested amendment under Sub No. 2023-0851.

Commented [DJ(3)]: PMRA requested amendment under Sub No. 2023-0851.

Commented [DJ(4)]: PMRA requested amendment under Sub No. 2023-0851.

2024-1378  
2024-06-04

<b>MAÏS (de grande culture et de semence)</b>		
<b>Maladie supprimée</b>	<b>Dose de produit à employer</b>	<b>Mode d'emploi pour l'application</b>
<b>Rouille commune</b> ( <i>Puccinia sorghi</i> )	500 mL/ha	Pour des résultats optimaux, appliquer de manière préventive.
<b>Helminthosporiose du Sud du maïs</b> ( <i>Cochliobolus heterostrophus</i> )		Appliquer entre le V4 (collerette à 4 feuilles) et le stade pâteux (R4).
<b>Taches grises</b> ( <i>Cercospora maydis</i> )		
<b>Helminthosporiose du Nord du maïs</b> ( <i>Setosphaeria turcica</i> , anamorph: <i>Exserohilum turcicum</i> )		
<b>RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ne pas faire plus d'une application et appliquer un maximum de 500 mL de <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> par hectare, par année sur le maïs de grande culture et le maïs de semence.</li><li>• Le <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> peut être mélangé avec un surfactant non ionique à 0,2 % v/v. Ne pas utiliser d'adjuvants dans les applications faites entre les stades de croissance V8 (collerette à 8 feuilles) et VT (la plus basse branche de la panicule est visible, mais avant l'émergence des soies).</li><li>• Ne pas appliquer le <b>Fongicide ZOLERA ODX</b> dans les 30 jours précédant la récolte du maïs-grain.</li><li>• Appliquer dans un minimum de 100 L d'eau par hectare pour une application au sol et dans un minimum de 50 L d'eau par hectare pour une application par voie aérienne.</li></ul>		

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le **Fongicide ZOLERA ODX** contient un fongicide appartenant au groupe 11 et du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Fongicide ZOLERA ODX** et à d'autres fongicides du groupe 11 ou du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **Fongicide ZOLERA ODX** ou d'autres fongicides du même groupe 11 ou groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer UPL en présence d'une baisse possible de sensibilité au **Fongicide ZOLERA ODX** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec UP L, au 1-800-438-6071.

## ENTREPOSAGE

**ENTREPOSAGE DU PESTICIDE** : Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

**NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS** : Respecter les mesures de sécurité indiquées pour la manipulation de ce produit. Sur un plancher ou une surface dure, laver la surface ou le plancher avec un détergent et de l'eau, puis rincer. Sur le sol, ramasser la terre contaminée avec le produit.

2024-1378  
2024-06-04

## **ÉLIMINATION :**

### Contenants recyclables:

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Une fois rincé, rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

UPL, le logo de UPL et ZOLERA sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.  
©2023 Société du groupe UPL Corporation Limited